

REPUBLIQUE DU MALI



DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU MALI

**DISCOURS Du Dr Témoré TIOULENTA,
MINISTRE DE L'EDUTION NATIONALE, CHEF DE LA DELEGATION DU MALI**

A

LA 40^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

(Paris, novembre 2019)

Madame la Présidente de la Conférence Générale,

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur que de prendre la parole devant autant d'éminentes personnalités réunies en cet instant majeur, en cette circonstance joyeuse et agréable pour jeter un regard sur le passé et sur l'avenir de notre organisation commune, l'UNESCO.

Permettez-moi, honorables délégués, à l'entame de mon propos, de rendre un hommage tout particulier au travail combien méritoire accompli par la Directrice générale de notre Organisation, Madame Audrey AZOULAY et saluer l'intérêt qu'elle a constamment manifesté pour la promotion de la paix en Afrique et le développement de notre continent dans les domaines de compétence de l'Organisation.

Je tiens également à saluer le travail remarquable accompli par le président du Conseil exécutif depuis la dernière Conférence générale pour l'orientation et le suivi des actions de l'UNESCO, dans ses domaines de compétence, en vue de l'atteinte de ses objectifs.

Je voudrais enfin adresser mes chaleureuses félicitations et mes vœux de pleine réussite à la Présidente de la Conférence générale pour le choix porté sur sa personne à la tête des travaux de la 40^{ème} session.

Madame la Directrice Générale,

Mon pays, le Mali, traverse depuis 2012 une crise multidimensionnelle qui a eu des conséquences lourdes sur notre système éducatif. Dans le centre et le nord du Mali, plusieurs écoles sont encore fermées et plusieurs enfants ne vont plus à l'école pour des raisons d'insécurité. Mon pays travaille durement à lutter contre le terrorisme et à la mise en route de toutes les infrastructures socio-éducatives et, je puis vous assurer que beaucoup d'efforts ont été déjà faits dans ce sens.

Nous œuvrons activement aussi à l'instauration d'une vraie culture de la paix, en exécution du Programme national d'éducation à la culture de la paix adopté par le gouvernement du Mali avec le soutien de l'UNESCO, de manière concrétiser dans nos actions de tous les jours l'esprit de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger.

Lors de la Biennale de Luanda autrement dit Forum Panafricain de la Culture de la Paix, Son Excellence Ibrahima Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, en sa qualité de champion de l'Union Africaine pour les Arts, la Culture et le Patrimoine, a décliné sa vision de cette importante notion, je cite : « *la paix ne peut devenir culture que si les groupes humains renoncent à voir dans la violence un mode normal de résolution des conflits et adoptent des comportements et des attitudes portant à la tolérance, au respect de la diversité et à la pratique du dialogue* » ; fin de citation.

Cela m'amène à parler du mandat de l'UNESCO qui plus que jamais prouve sa pertinence au regard du phénomène de l'extrémisme qui prend corps dans nos sociétés avec son corollaire de violence qui déstabilise les équilibres sociaux et fragilisent les Etats. Le programme de Prévention contre l'extrémisme violent issu du Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU contre l'extrémisme violent, doit être renforcé et viser plus d'acteurs de médias sociaux dans nos pays. Nous devons utiliser les ressources de l'intelligence artificielle pour former une jeunesse responsable et créer une dynamique de paix et cohésion entre les humains de manière à faire de nos différences une source d'enrichissement mutuel.

Le mandat de l'UNESCO à l'antipode des courants d'intolérance, est la meilleure réponse à la confrontation des cultures et au choc des civilisations et demeure encore l'alternative à la terreur des idéaux funestes qui font l'actualité de notre monde.

Permettez-moi de saluer à cette occasion la qualité de la coopération entre le Mali et l'UNESCO, marquée notamment tout au long de ces années par de multiples appuis en faveur de notre pays.

Plus particulièrement, je voudrais mentionner au titre de ces dernières années :

- une plus grande implication de l'UNESCO dans la recherche de la paix et de la cohésion sociale au Mali dans un contexte marqué par les problèmes de terrorisme ;
- l'appui de l'UNESCO à travers son Programme de renforcement des capacités en vue du développement de l'Education (CapED) ;
- l'accompagnement pour la mise en place des organes de l'assurance qualité dans l'éducation ;
- l'octroi de la protection renforcée au patrimoine culturel malien et le travail accru de suivi des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ;
- les divers programmes de renforcement de capacités en matière de gestion patrimoniale ;
- la participation au conseil consultatif du champion des Arts, de la culture et du patrimoine de l'Union africaine ;
- l'appui au renforcement de l'inventaire du patrimoine immatériel du Mali et de la désignation des trésors humains vivants ;

Madame la Présidente de la Conférence Générale,

Mesdames, Messieurs les délégués,

Toujours dans la dynamique de la paix, notre pays travaille sur un processus de dialogue national inclusif, devant conduire à la réconciliation nationale et à l'approfondissement de la démocratie. Il met un grand accent sur la remise en route de l'école sur toute l'étendue du territoire national, en veillant particulièrement à la scolarisation des filles et l'épanouissement de la jeunesse.

Au niveau du Grand programme sur l'Education, le Mali manifeste son intérêt à l'égalité des genres dans l'éducation, à la lutte contre les inégalités subies par les filles et les femmes au niveau de tous les aspects de la vie et à l'accroissement des possibilités d'apprentissage offertes aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Notre pays met l'accent sur la résilience relative aux personnes victimes des attaques terroristes, d'inondations, d'incendies, des effets du changement climatique, dans le cadre du Programme Décennal de Développement de Education Phase II. Nous accordons une grande priorité à la formation des enseignants, à l'enseignement des Sciences, des Technologies et des Mathématiques en vue de les rendre plus pratiques, et plus opérationnels pour

le développement en sachant qu'il est un facteur important pour le retour de la paix.

Notre pays attache aussi du prix à la mise en place des bases de données statistiques permettant de faire une bonne planification des formations dans le domaine de l'alphabétisation. Aussi, nous attachons une importance de premier ordre à l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation ainsi qu'au programme ambitieux de l'apprentissage tout au long de la vie dont l'observatoire sera bientôt lancé à Marrakech.

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les délégués,

Concernant le grand programme sur les sciences exactes et naturelles, le Mali attache un grand intérêt à la promotion d'une culture scientifique, technologique et d'innovation notamment à travers le développement de l'éducation, la formation scientifique et le renforcement des politiques scolaires et universitaires

Nous soutenons la promotion, l'expérimentation scientifique à tous les niveaux de formations scolaires et universitaires et le processus de création des réserves de biosphère transfrontières notamment ceux du Bafing-Falémé entre la Guinée, le Mali et le Sénégal et le Gourma entre le Burkina Faso et le Mali.

Nous appelons à l'assistance de l'UNESCO pour la création d'un comité national pouvant fédérer l'ensemble des structures impliquées dans la gestion du patrimoine naturel et culturel en vue d'une bonne préparation de nos dossiers de candidatures au programme MAB et au Patrimoine mondial.

Dans le domaine des Sciences Sociales et Humaines et compte tenu de la situation de notre pays, le Mali appuie tous les programmes sur la paix, la réconciliation et la consolidation de la cohésion sociale tout en veillant à la mise en œuvre des résolutions du programme de l'éthique des sciences et des technologies et aux actions favorisant la participation des jeunes dans le processus de développement durable.

Au titre du grand programme sur la Culture, la préoccupation principale reste la sauvegarde du patrimoine immatériel et matériel dans les zones concernées

par les attaques terroristes. Il nous faut ensemble trouver les mécanismes nous permettant d'éviter les cauchemars de 2012 et préserver ainsi notre patrimoine contre la violence des combats, le pillage et le trafic illicite des biens culturels. Je voudrais à cet égard féliciter la France pour les avancées remarquables dans la question de la restitution des biens culturels et appeler à une plus grande implication de l'UNESCO dans le processus ainsi lancé.

Enfin, s'agissant du grand programme sur l'information et la communication, la conservation, la protection et la promotion des patrimoines documentaires des Etats membres, retiennent notre attention. Le programme Mémoire du monde reste un outil pertinent qu'il conviendrait de renforcer. Le projet de bibliothèque numérique du Mali doit être pensé comme une solution aux menaces qui peuvent peser à tout moment sur le patrimoine documentaire.

Madame la Présidente,

En terminant je voudrais réaffirmer, Madame la Présidente, mesdames et messieurs, la volonté du Mali à continuer d'œuvrer pour le triomphe des idéaux de l'UNESCO.

Je vous remercie.